Détection de PFAS : les données disponibles confirment la sécurité des laits infantiles

La santé des nourrissons étant une priorité absolue et non négociable pour les entreprises du Secteur Français des Aliments de l'Enfance, la question des PFAS mobilise des experts depuis près de dix ans. Les résultats de surveillance permettent de rassurer les parents quant à la sécurité des laits infantiles commercialisés en France.

Le Secteur Français des Aliments de l'Enfance (SFAE) a pris connaissance de l'article[1] du Monde du 26 novembre 2026 relatant que des laits infantiles vendus en France seraient *« contaminés par des substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS) interdites et cancérogènes ».*

La santé des nourrissons est une priorité absolue et non négociable pour notre secteur. Les laits infantiles font l'objet d'exigences réglementaires particulièrement strictes ainsi que d'analyses et contrôles extrêmement rigoureux tout au long de leur fabrication, afin de garantir un très haut niveau de qualité et de sécurité des produits mis sur le marché.

Le SFAE rappelle que les PFAS constituent une famille de substances chimiques qui ne sont pas ajoutées aux aliments. Elles sont aujourd'hui présentes à l'état de traces dans l'environnement (eau, sol) et peuvent être retrouvées dans l'ensemble de la chaîne alimentaire. Les analyses mentionnées dans l'article[1] portent sur quatre d'entre elles : le PFOS, le PFOA, le PFNA et le PFHxS.

Le SFAE suit depuis de nombreuses années les travaux scientifiques et réglementaires consacrés aux PFAS. À cette fin, les opérateurs du secteur suivent les recommandations officielles et ont mis en place une surveillance des niveaux de PFAS retrouvés dans leurs produits, conformément à la recommandation de 2022 de la Commission européenne[2]. En parallèle, la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) a mis en place un plan de contrôle dédié en 2024, dans le cadre du dispositif de sécurisation sanitaire de l'alimentation.

À ce jour, les données issues de ce plan de contrôle[3] permettent de rassurer les parents quant à la sécurité des laits infantiles commercialisés en France.

En effet, le bilan officiel de la DGAL de cette campagne d'analyses[3], dont les résultats sont repris par Générations Futures et cités par le récent article du Monde, conclut à l'absence de contamination significative et ne relève aucun dépassement des valeurs de référence européennes pour les produits

[1] https://www.lemonde.fr/planete/article/2026/11/26/des-laits-infantiles-vendus-en-france-sont-contamines-par-des-pfas-interdits-et-cancerogenes_6815474_3244.html
[2] Recommandation (UE) 2022/1431 de la Commission du 24 août 2022 relative à la surveillance des substances perfluoroalkylées dans les denrées alimentaires
[3] https://agriculture.gouv.fr/telecharger/152556

Alim' Alliance Le plaisir de nourrir l'avenir
9, bd Malesherbes 75008 PARIS • Tél. +33(0) 1 44 77 85 85 • Fax +33(0) 1 42 61 95 34 • E-mail : alimentsenfance@alliance7.com

infantiles. Dans une grande majorité d'échantillons analysés par les autorités, aucun PFAS n'a été détecté. Dans les quelques cas où il y a détection dans la poudre de lait, les résultats observés par la DGAL permettent de conclure qu'un bébé de 4 mois consommant ces laits, une fois préparés[4], ne dépasserait pas la dose hebdomadaire tolérable établie par l'EFSA[5] .

Le SFAE rappelle que les préparations infantiles demeurent, après le lait maternel, la seule alimentation spécifiquement adaptée aux besoins du nourrisson.

Les opérateurs sont parties prenantes actives dans la recherche de solutions aux côtés des autorités et des experts, et contribuent à faire avancer la connaissance visant à protéger les populations. La détection de PFAS dans l'alimentation est le reflet de leur présence dans l'environnement qui nécessite une réponse collective et à différents niveaux. Les acteurs du secteur restent pleinement engagés pour offrir les produits les plus sûrs pour les bébés.

À propos du SFAE :

Le Secteur Français des Aliments de l'Enfance (SFAE) est une organisation professionnelle qui regroupe une vingtaine d'acteurs du marché français des aliments pour nourrissons et enfants en bas âge (0 à 3 ans) : laits infantiles et aliments spécifiques de diversification. Il a pour mission l'accompagnement, le conseil et l'information sur l'alimentation spécifique des tout-petits. À cette fin, il mène une politique de sécurité exigeante pour améliorer, en lien avec les parties prenantes, les standards de qualité et de sécurité. Il encourage une alimentation adaptée aux besoins particuliers du bébé. Pour en savoir plus : alimentsenfance.fr

[4] Sur la poudre de lait, l'exposition du bébé peut être calculée soit à partir de la concentration dans le lait reconstitué, soit à partir de la quantité de lait ingérée convertie en quantité équivalente de poudre.

[5] https://www.efsa.europa.eu/fr/topics/per-and-polyfluoroalkyl-substances-pfas. Dose fixée à 4,4 nanogramme par kilogramme de poids corporel par semaine

Alim' Alliance Le plaisir de nourrir l'avenir
9, bd Malesherbes 75008 PARIS • Tél. +33(0) 1 44 77 85 85 • Fax +33(0) 1 42 61 95 34 • E-mail : alimentsenfance@alliance7.com